

Communiqué



Violences policières et judiciaires contre les défenseurs.euses de l'eau, impunité pour la police qui mutile, tue et gaze des familles et des enfants ?

Dans un Etat où la lutte contre l' "éco-terrorisme" semble tout autoriser, nous sommes l'une des cibles privilégiées de la surenchère des violences policières et judiciaires pilotées par le gouvernement. Utilisation d'armes de guerre, interdictions préfectorales systématiques des manifestations , intimidation des participant.e.s, surveillance et contrôles judiciaires, arrestations, perquisitions, jugements politiques expéditifs et ultra-sévères, répression financière des associations environnementales ... La liste des armes de répression utilisées pour tenter de faire taire le mouvement pour la défense de l'eau n'en finit pas. Le message adressé à tous les préfet.e.s par Eric Dupont Moretti dans sa circulaire de novembre 2022 a bien été entendu : il faut frapper fort, et ce peu importe l'état de nécessité dans lequel nous nous trouvons tou.te.s face à la destruction du vivant et l'accaparement des ressources.

Malgré cet acharnement qui vise clairement à effrayer et décourager, le mouvement se renforce et exprime sans relâche sa solidarité et sa détermination à s'opposer à l'Etat policier. Le dernier rassemblement, qui a réuni à Niort près de 4000 militant.e.s de toute la France venu.e.s soutenir les 9 porte-paroles et responsables syndicaux dans le viseur de la justice, en témoigne.

Mais même dans le cadre de l'expression de la solidarité populaire, le gouvernement n'a qu'une seule réponse : bafouer nos libertés et s'enfermer dans une logique sécuritaire et violente.

La police a de nouveau créé les conditions d'un désordre public à Niort

Après avoir bouclé le centre-ville de Niort avec près de 1200 agent.e.s pendant toute la journée, dans la soirée des policiers ont utilisé de façon délibérée des gaz lacrymogènes sur un cortège calme et familial qui se dirigeait de Pré Leroy, où avaient lieu des concerts de soutien, vers la sortie du tribunal pour accueillir les camarades dont l'audience avait finie par être suspendue. Les ordres étaient clairs : nasser et dissimuler la résistance, et empêcher à nouveau toute expression de solidarité populaire

Le cortège, composé notamment de familles avec de jeunes enfants dont nous avons recueilli les témoignages révoltants, a été bloqué dès son départ sur une passerelle très étroite au dessus de la Sèvre alors que cette zone se situait en dehors du périmètre d'interdiction de manifestation.

Il s'en est suivi un mouvement de foule incontrôlé à proximité de la rivière, que la tombée de la nuit rendait encore plus dangereux pour les familles et enfants.

Vous pouvez retrouver la séquence filmée sur la chaîne Youtube de BNM.

Ces actes sont absolument illégaux au regard des principes qui régissent le recours à la force, ils sont une démonstration supplémentaire de l'incompétence de celles et ceux qui nous gouvernent et de la mise en danger qu'ils génèrent systématiquement par leur volonté de provoquer des affrontements avec les manifestant.e.s.

Nous condamnons ces agissements provocateurs et immondes de la part des services de l'Etat et exigeons justice pour l'ensemble des violences faites à l'encontre des militant.e.s écologistes, mais également pour les nombreux autres que nous avons déjà dénoncés voire attaqués en justice et qui restent pour l'heure impunis :

- les violences policières de Ste Soline en octobre et mars 2023, notamment dénoncées dans le rapport de la Ligue des Droits de l'Homme,
- l'usage de la force sur les militant.e.s venu.e.s alerter sur le démarrage du chantier lors d'une "grillade party" à Ste Soline en octobre 2022
- l'agression du jeune militant de Bassines Non Merci à son domicile en novembre 2022
- l'agression de Paul François, agriculteur charentais connu pour sa victoire contre le géant des pesticides Monsanto, en janvier 2023 à son domicile.

Uni.e.s contre les violences policières

Nous ne laisserons rien passer et ne cesserons de le répéter : on n'oublie pas, on ne pardonne pas ! Nous exigerons justice pour toutes les victimes de la répression et des violences policières, notamment lors des prochaines mobilisations :



20 & 21 septembre 2023 : 6 nouvelles personnes sont inculpées pour des faits relatifs à la manifestation du 25 mars à Ste Soline. Nous avons été des dizaines de milliers à nous rendre à cette manifestation, c'est ensemble que nous nous opposons sans relâche à la répression sur les personnes poursuivies pour s'être opposé à la privatisation de l'eau :

- **Rassemblement le 20 / 09 devant le tribunal de police de Niort à 13 h 30**
- **Rassemblement le 21 / 09 devant le tribunal judiciaire de Niort à 12 h 30**

23 septembre : Aux côtés de près de 200 autres organisations, nous appelons à une marche unitaire, contre les violences policières, le racisme systémique et pour les libertés publiques ([plus d'infos ici](#))

- **RDV à 12h30 place Auzanneau au Clou Bouchet à Niort**

